

## Mutuelle & Prévoyance CCN Jardineries et Graineteries

IDCC 1760 • Brochure 3272

### TARIFS INDICATIFS 2026

Mutuelle santé	Prévoyance non-cadres	Prévoyance cadres
À partir de 49 €/mois	À partir de 0,90 % TA/TB	À partir de 1,50 % TA

■ 100% conforme CCN 1760 • ■ CE offert (1 200 €/an) • ■ 0 € frais courtage • ■ Toute la France

## GARANTIES SANTÉ

### Hospitalisation

Poste de soins	Garanties CCN 1760
Honoraires médicaux/chirurgicaux OPTAM	180 % BR
Honoraires médicaux/chirurgicaux NON OPTAM	160 % BR
Frais de séjour (conventionné et non conventionné)	100 % BR
Forfait journalier hospitalier / psychiatrique	100 % BR (illimité)
Chambre particulière (+ maternité + psychiatrique)	50 €/jour
Transport	100 % BR

### Maternité

Poste de soins	Garanties CCN 1760
Chambre particulière maternité	50 €/jour
Soins, obstétrique, accouchement	180 % BR

### Soins courants

Poste de soins	Garanties CCN 1760
Consultations généralistes (OPTAM et NON OPTAM)	100 % BR
Consultations spécialistes OPTAM / NON OPTAM	150 % / 130 % BR
Actes techniques médicaux OPTAM / NON OPTAM	150 % / 130 % BR
Analyses et examens de laboratoire	100 % BR
Radiologie (OPTAM et NON OPTAM)	100 % BR
Auxiliaires médicaux	100 % BR

### Pharmacie / Dentaire

Poste de soins	Garanties CCN 1760
Médicaments (vignettes blanche, bleue, orange)	100 % BR
Soins dentaires	100 % BR
Soins et prothèses 100% Santé	100 % PLV (RAC 0 €)
Couronnes métallo-céramiques / Inlays cores	165 % BR
Inlays / Onlays	100 % BR
Orthodontie remboursée SS	175 % BR

### Optique / Appareillages / Médecines douces

Poste de soins	Garanties CCN 1760
Équipement 100% Santé	100 % PLV (RAC 0 €)
Verres simples / complexes / très complexes	75 € / 125 € / 175 € par verre
Monture	50 €
Lentilles acceptées SS / refusées SS	190 % BR / 75 € forfait global/an
Appareillages auditifs acceptés SS	100 % BR (max 1 700 €, tous les 4 ans)

Appareillages orthopédiques / prothèses	100 % BR
Ostéopathie / Acupuncture / Chiropractie	30 €/séance (3 séances/an max)
Cure thermale (soins + hébergement + transport)	100 % SS

## GARANTIES PRÉVOYANCE CADRES (obligatoire)

Base : 12 derniers mois TA/TB/TC • Plafond 8 PASS (384 480 €) • Revalorisation AGIRC

### Capital décès cadres

Situation familiale	Toutes causes	Accidentel (x2)
CVD sans enfant	230 % TA/TB/TC	460 % TA/TB/TC
CVD avec enfant(s)	330 % TA/TB/TC	660 % TA/TB/TC
MPC sans enfant	300 % TA/TB/TC	600 % TA/TB/TC
MPC avec enfant(s)	400 % TA/TB/TC	800 % TA/TB/TC
Par enfant supplémentaire	+ 100 % TA/TB/TC	+ 200 % TA/TB/TC
Enfant handicapé / Ascendant	+ 100 % TA/TB/TC	+ 200 % TA/TB/TC
Double effet	Capital majoré de 100 %	

### Autres garanties décès et rentes éducation cadres

Garantie	Montant CCN 1760
IAD (Invalidité Absolue Définitive)	100 % capital décès (anticipé)
Allocation obsèques (salarié, conjoint, enfant)	200 % PMSS (8 010 €)
Rente éducation < 10 ans	10 % TA/TB/TC
Rente éducation 11-15 ans	12 % TA/TB/TC
Rente éducation 16-24 ans (sans condition études)	15 % TA/TB/TC
Orphelin de père et mère	Majoration de 100 %
Rente enfant handicapé	300 €/mois viagère (ou 80 % capital)

### Incapacité et invalidité cadres (base : salaire NET)

Garantie	Montant CCN 1760
Maintien de salaire employeur (1-5 ans ancienneté)	100 % pendant 90 jours
Maintien de salaire employeur (5-10 ans)	100 % pendant 120 jours
Maintien de salaire employeur (> 10 ans)	100 % pendant 150 jours
IJ prévoyance (franchise 45 jours)	100 % salaire NET (sous déduction SS)
Invalidité 1ère et 2ème catégorie SS	100 % salaire NET (sous déduction SS)
Invalidité 3ème catégorie SS	100 % salaire NET + capital décès anticipé
AT/MP ( $\geq 33\%$ d'incapacité)	100 % salaire NET

## GARANTIES PRÉVOYANCE NON-CADRES (obligatoire)

Base : 12 derniers mois TA/TB • Plafond 4 PASS (192 240 €) • Revalorisation AGIRC

### Capital décès non-cadres

Situation familiale	Toutes causes	Accidentel
CVD sans enfant	100 % TA/TB	150 % TA/TB
CVD avec enfant(s)	125 % TA/TB	175 % TA/TB
MPC sans enfant	125 % TA/TB	175 % TA/TB
MPC avec enfant(s)	150 % TA/TB	200 % TA/TB
Par enfant / handicapé / ascendant	+ 25 % TA/TB	+ 25 % TA/TB
Double effet	Capital majoré de 100 %	

### Autres garanties décès et rentes éducation non-cadres

Garantie	Montant CCN 1760
IAD / Allocation obsèques	100 % capital / 200 % PMSS (8 010 €)
Rente éducation < 10 / 11-15 / 16-24 ans	10 % / 12 % / 15 % TA/TB
Orphelin de père et mère	Majoration de 100 %

Rente enfant handicapé

300 €/mois viagère

## GARANTIES PRÉVOYANCE NON-CADRES (suite)

### Incapacité et invalidité non-cadres (base : salaire BRUT)

Garantie	Montant CCN 1760
Maintien de salaire employeur (franchise 7j, 0 si AT)	100 % pendant 90 jours ( $\geq$ 12 mois ancienneté)
IJ prévoyance (franchise 90 jours)	75 % salaire BRUT (sous déduction SS)
IJ prévoyance si AT/MP	100 % salaire BRUT (sous déduction SS)
Invalidité 1ère catégorie SS	70 % salaire BRUT (sous déduction SS)
Invalidité 2ème et 3ème catégorie SS	75 % salaire BRUT (sous déduction SS)
AT/MP ( $\geq$ 33 % d'incapacité)	100 % salaire BRUT

## PARTICULARITÉS CCN 1760

Particularité	Détails
Définition du conjoint	Mariés, pacsés ET concubins (2 ans de vie commune)
Rente éducation	Jusqu'à 24 ans SANS condition de poursuite d'études
Doublement capital accident	Vie privée, professionnel et trajet
Ancienneté requise IJ/Invalidité	12 mois maladie, aucune si AT/MP
Revalorisation	Indice AGIRC (obligatoire)
Portabilité des droits	12 mois maximum
Plafond cadres / non-cadres	8 PASS (384 480 €) / 4 PASS (192 240 €)

**Légende :** BR = Base de Remboursement SS • PLV = Prix Limite de Vente • TA = Tranche A ( $\leq$  4 005 €/mois) • TB = Tranche B (4 005 € à 16 020 €) • TC = Tranche C (16 020 € à 32 040 €) • PASS = Plafond Annuel SS 2026 (48 060 €) • PMSS = Plafond Mensuel SS 2026 (4 005 €) • CVD = Célibataire/Veuf/Divorcé • MPC = Marié/Pacsé/Concubin • AT/MP = Accident du travail / Maladie professionnelle

### DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT

■ 01 86 90 08 99 • ✉ [contact@bl-assur.fr](mailto:contact@bl-assur.fr) • ■ [www.bl-assur.fr](http://www.bl-assur.fr)

Réponse sous 24h • 0 € de frais de courtage • CE offert • Toute la France